



**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
DE LA PROMENADE PIERRE DUGUA DE MONS
POUR L'ORGANISATION DU « MARCHÉ DES ARTS ET DES SAVEURS »
AVENANT N°1**

ENTRE

La Ville de ROYAN représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 31 juillet 2017, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoir du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 1^{er} août 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

D'UNE PART

ET

L'Association « GROUPEMENT D'INTERET COMMERCIAL ET COMMUNAL (G.I.C.C.) - ROYAN SHOPPING », association loi de 1901, déclarée en sous préfecture de ROCHEFORT le 24 août 1998, sous le numéro 2/04439, représentée par Madame Maryline LAFITTE, sa Présidente en exercice, dûment habilitée à l'effet des présentes,

D'AUTRE PART,

IL A TOUT D'ABORD ETE EXPOSE CE QUI SUIT :

Par un courrier en date du 30 mai 2017, l'Association a demandé une nouvelle date pour l'organisation du Marché des Arts et des Saveurs. Compte tenu de l'accord de la Ville, il convient d'acter des termes de ce nouveau marché.

CECI EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT N°1

Les éléments décrits ci-après sont ajoutés à la convention d'occupation du domaine public :

▪ Dans l'article 2 :

Le Marché des Arts et des Saveurs aura aussi lieu le samedi 28 octobre 2017 sur la place Charles de Gaulle de 13 heures à 19 heures.

ARTICLE 2 - LIMITES DU PRESENT AVENANT

Les dispositions de la convention d'occupation du domaine public référencé en objet non mentionnées dans l'article 1 restent inchangées. L'avenant n'entraîne aucune modification financière ou sur les modalités d'exécution.

ARTICLE 3 - DATE DE MISE EN ŒUVRE DE L'AVENANT N°1

L'avenant prendra effet à la date de signature.

Pour l'Association,
La Présidente,

Maryline LAFITTE



Fait à ROYAN, le 11 AOUT 2017
En trois exemplaires originaux

Pour la Ville de ROYAN,
Le Maire,

Patrick MARENGO